



Fédération des Chorales de Franche-Comté

## Assemblée générale annuelle

### Convocation

L'assemblée générale annuelle de notre fédération se tiendra le :

**Samedi 22 mars 2025 de 9H30 à 11h30**

Salle des Fêtes

Rue du Stade

25400 Arbouans

#### Ordre du jour :

Rapport moral - Rapport d'activité - Rapport financier

Renouvellement du Conseil d'Administration

Présentation des projets

Questions diverses.

**Venez nombreux à l'assemblée générale** ou faites-vous représenter par un de vos choristes. C'est plus intéressant quand il y a du monde. Pour nous, ce serait tellement plus agréable si nous pouvions échanger de vive voix.

Si vous n'avez pas encore pris le temps de renouveler votre adhésion pour l'année 2025, merci d'y songer avant l'A.G.

Les questions diverses devront être communiquées **avant le 17 mars** au secrétariat :

Véronique Mettey - 2, rue Jeanne d'Arc 25400 Audincourt - [fcc.mettey@orange.fr](mailto:fcc.mettey@orange.fr)

Les candidats au Conseil d'Administration voudront bien se faire connaître dans les mêmes délais, toujours auprès de la même personne.

Chaque chorale adhérente à jour de cotisation dispose d'une voix pour chacun des votes. Les pouvoirs peuvent être envoyés au secrétariat ou remis sur place.

Pour les individuels (ceux qui ne font pas partie d'une chorale adhérente), il est nécessaire de vous faire représenter par une personne qui pourra ensuite siéger dans notre CA. Pour cela il vous faudra également être à jour de cotisation (10 €/ année civile).

Pour le C.A., la Présidente,

*Suzy Antoine*

PJ : un bulletin d'adhésion  
un pouvoir